



Etiquetage de produit

Par hepha42

Bonjour,

depuis peu j'ai acheté un produit sur amazon(répulsif ultrason pour fouine) , et a ma grande surprise sur l'etiquette et la boîte y a aucune mention sur l'adresse de l'entreprise il y a juste "made in china", donc ma question est la suivante , es que les vendeurs en france sont obligés de mentionner l'adresse complete de l'entreprise sur l'emballage ou au moin sur le produit lui meme ?

merci.

Par Thomas54

Bonjour,

Votre interlocuteur n'est pas le fabriquant, mais le vendeur. Donc il s'agit d'Amazon, puisqu'en cas de problème ou de dysfonctionnement, c'est au près d'Amazon que vous allez devoir vous tourner.

Si effectivement le Code de la Consommation oblige, au terme de l'article L 111-1 que « le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible (...) Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités »

Il ne s'agit pas d'accoler l'adresse du fabriquant sur la boîte ou le produit, mais d'avertir le consommateur sur les coordonnées de l'entreprise vendeuse. Cela peut se faire sur la facture d'un produit que vous achetez (même en magasin), vous y trouvez l'adresse et le nom de la société.

En espérant que ça vous a aidé

Cordialement